

SUPIN ROUMAIN, PARFAIT ANALYTIQUE CATALAN ET EXPRESSION DE L'OBLIGATION EN ITALIEN AVEC *ANDARE* + *PARTICIPE PASSÉ* : MÊME TYPE D'EXPLICATION ?

ALVARO ROCCHETTI*

ABSTRACT. *Romanian Supine, Catalan Analytic Participle and Expressing Obligation in Italian by Using Andare + Perfect Participle: Same Type of Explanation?* The article is a study of the particularities Romance languages present in the quasi-nominal mode (the Romanian supine, the Catalan peripheral perfect and expressing obligation in Italian by using *andare* + perfect participle) in the light of the linguistics proposed by psychomechanics. The notions of external and internal intake allowed me to distinguish between perfect participle and supine in Romanian. The Catalan periphrastic perfect is seen as a form of deflexivity using external intake at the level of the infinitive, and an auxiliary perfective through a generalization of the radical *vadere* (the same at complex persons) at the expense of *anar*.

Keywords: Romanian supine, Catalan analytical perfect, *andare*, participial.

REZUMAT. *Supinul românesc, participiul analitic catalan și exprimarea obligației în italiană prin utilizarea lui andare și a participiului trecut: același tip de explicație?* Articolul de față este un studiu al particularităților limbilor latine în ceea ce privește modul cvasinominal (supinul românesc, perfectul periferic catalan și exprimarea obligației în italiană prin folosirea lui *andare* și a participiului trecut) în lumina lingvisticii psihomecanice. Noțiunile de preluare externă și internă mi-au permis să disting între participiul trecut și supin în română. Perfectul perifrastic catalan este văzut ca o formă de deflexivitate care utilizează preluarea externă la nivelul infinitivului și un auxiliar perfectiv printr-o generalizare a radicalului *vadere* – același la persoanele complexe – în detrimentul lui *anar*.

Cuvinte cheie: supin românesc, perfect analitic catalan, *andare*, participiu.

Il peut être intéressant, pour celui qui essaye d'embrasser du regard l'ensemble des langues romanes, de s'attacher à rendre compte des particularités de certaines d'entre elles qui contrastent, par leur forme ou par leur sens, avec le fonctionnement général de l'ensemble des autres. Cela n'est pas utile seulement pour les particularités examinées – qui peuvent recevoir éventuellement une explication éclairante –, mais aussi parce que, par contre-coup, il est parfois possible de mieux comprendre les mécanismes des autres, que cette (quasi) unanimité aurait pu

* Professeur émérite à l'Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris 3. Email: alvaro.rocchetti@free.fr

occulter. Ainsi, derrière les cas que nous examinerons ici du supin roumain, du parfait analytique catalan et de l'expression de l'obligation en italien avec l'auxiliaire *andare*, se pose le problème de la structure d'ensemble des systèmes verbaux des langues romanes. Nous ne prétendons pas apporter des solutions définitives à toutes ces questions, mais serions heureux d'avoir conduit à une meilleure compréhension des mécanismes en jeu.

Rappelons d'abord brièvement ces particularités avant de voir ce qu'elles impliquent pour la structure du système verbal.

Les grammaires de la langue roumaine font une place à part à quelques emplois spécifiques du participe passé auxquels elles donnent le nom de 'supin', bien qu'il soit généralement admis qu'il ne s'agit pas de la continuation du supin de la langue latine. On doit reconnaître cependant qu'il s'agit bien d'une spécificité puisque les autres langues romanes n'offrent pas, pour le participe passé, d'emplois semblables. Ainsi, à côté de *am făcut*, tout à fait comparable, par son origine, sa structure et son sens, à l'italien *ho fatto*, au français *j'ai fait* ou à l'espagnol *he hecho*, le roumain propose aussi *am de făcut* 'j'ai à faire' tout à fait différent, par son sens, de la même structure en français : *j'ai (quelque chose) de fait* exprime le résultat dans le présent d'une action 'faire' exécutée dans un passé plus ou moins récent, tandis que la structure équivalente roumaine *am (ceva) de făcut* signale l'obligation dans laquelle est le sujet parlant de réaliser une action dans un avenir plus ou moins proche : 'j'ai (quelque chose) à faire'. Tous les participes passés sont susceptibles de cet emploi après préposition : le plus souvent après *de* (ex. : *am de discutat cu el* 'j'ai à discuter avec lui', *e o carte bună de citit* 'c'est un bon livre à lire', littéralement : 'c'est un livre bon *de lu') mais aussi après les prépositions *la* 'à', *după* 'après', *pe* 'sur' et *pentru* 'pour'. Ainsi, on dit : *merg la cules de ciuperci* 'je vais cueillir – à la cueillette, littéralement *à cueilli – des champignons', ou encore *vremea e bună pentru semănat* 'le temps est bon pour semer – pour les semailles', littéralement : 'pour *semé'.

On comprend que cette spécificité de la langue roumaine, avec un participe passé impossible à rendre, dans les autres langues romanes, par le participe passé équivalent, ait intrigué les linguistes. L'une des Responsables du LICOLAR, Romana Timoc-Bardy, a d'ailleurs écrit plusieurs articles sur cette question¹.

La deuxième particularité que nous nous proposons d'examiner concerne le catalan – et elle est, au premier abord, tout aussi déroutante pour le romaniste. Alors que le français se sert de l'auxiliaire *aller* suivi de l'infinitif pour indiquer un futur proche (ex. : *il va chanter*), que le roumain exprime aussi le futur avec une forme analogue – quoique d'origine différente – *va cânta* 'il chantera', le catalan donne à cette construction *va cantar* une valeur, non pas de futur, mais de parfait lointain équivalant au passé simple français 'il chanta'. Pourtant, la structure est exactement la même que celle du français : *va* est bien la troisième personne du verbe *anar* – lequel

¹ Timoc-Bardy R., 1994, 2009 et 2012.

correspond à l'espagnol *andar*, à l'italien *andare*, au provençal *aná* et au français *aller*. Quant à *cantar*, il est bien l'infinitif correspondant au français 'chanter'. Voici quelques emplois qui permettront de mieux saisir cette valeur de parfait – un parfait analytique qui équivaut au passé simple avec lequel il alterne parfois :

1. *Quan van arribar prop de la ciutat, es van adonar de seguida de la barreja de boira i de pol·lució que hi havia* 'Quand ils arrivèrent près de la ville, il se rendirent compte tout de suite de la barrière de brouillard et de pollution qu'il y avait' (Lluís López de Castillo, *gramàtica del català actual*, Barcelona, Edicions 62, 2001, p. 101).
2. (2) Estimats pares : ja **vaig rebre** el vostre paquet. Moltes gracies. Tot **va arribar** bé. Els meus companys també hi han tingut part, i també us en donen gràcies. (Lettre d'un lycéen) 'Chers parents : j'ai bien reçu votre paquet. Merci beaucoup. Tout est bien arrivé. Mes compagnons aussi en ont bénéficié, et eux aussi vous en remercient'.
3. (3) *Vàrem ser una generació rebel, inconformista, contestatària* 'Nous fûmes ne génération rebelle, non conformiste, contestataire' (extrait du libelle de M.a Teresa Puerto Ferre, *Llengua valenciana o dialecte barceloní* ? p. 47).

Comment peut-on rendre compte de cette spécificité catalane, assez surprenante, il faut bien l'avouer ? L'impression d'étrangeté de la construction tient au fait que, pour tout non-catalan, les deux éléments qui entrent dans la construction sont tous deux orientés vers le futur et non vers le passé : le verbe de mouvement *anar* 'aller' vise un objectif qui semble bien en relation avec le futur : puisqu'on *va* à X, c'est qu'on n'est pas encore arrivé à X, mais qu'on y *sera* lorsque l'action sera achevée ; quant à l'infinitif, le fait qu'il n'exprime que du virtuel ou du potentiel, mais apparemment pas de l'accompli, le rend apte à entrer dans la construction du futur dans l'ensemble des langues romanes. La question qui se pose dès lors est de comprendre pourquoi deux éléments tournés tous deux vers le futur peuvent exprimer, une fois assemblés, le passé le plus lointain, le parfait. Il semble, à première vue, plus logique – et moins incohérent ! – de voir ces deux mêmes éléments (*aller* + infinitif) exprimer le futur dans une langue comme le français. Que s'est-il donc passé pour qu'en catalan l'assemblage livre un passé lointain ?

Si nous faisons la comparaison avec le supin roumain, nous devons reconnaître, entre les deux constructions, un parallélisme évident, quoique inversé : pour exprimer qu'une action est « à faire », le français assemble la préposition prospective *à* avec l'infinitif – deux éléments tournés vers le futur –, alors que le roumain utilise, pour la même fonction... deux éléments orientés vers le passé ! En effet, *de* est, en roumain, la préposition inverse de *la* (= fr. 'à'), comme *de* français est l'inverse de *à*, tandis que le participe passé, comme son nom l'indique, exprime le passé, c'est-à-dire la position inverse de l'infinitif. On observe, ici aussi, la même « incohérence » apparente qu'avec le parfait analytique catalan : la réunion de deux éléments orientés vers le passé produit une construction exprimant une action située dans l'avenir (*de făcut* = 'à faire'). Si nous nous interrogeons sur les raisons qui ont

conduit l'assemblage « *anar* + infinitif » en catalan à exprimer le passé, il faut aussi que nous nous interroguions sur les raisons qui ont conduit l'assemblage « *de* + participe passé » à exprimer le futur (l'action à accomplir) en roumain.

Puisque la référence au processus verbal évoqué se fait, pour le catalan, par l'intermédiaire de l'infinitif et, dans le cas du roumain, par recours au participe passé, analysons ce qui fait la spécificité de ce type de référence.

Un processus peut être évoqué d'une manière tout à fait différente de celle d'un objet. Celui-ci a, en effet, une existence liée à l'espace : il ne peut être tronçonné sans disparaître en tant qu'objet. Le nom qui le désigne évoque la totalité de ses caractéristiques et jamais une partie seulement, car la partie reçoit un autre nom : ainsi, « le pied de la chaise » est autre chose que « la chaise ». Le processus verbal est, lui, directement lié au temps : il a un commencement, un déroulement et une fin. Il est donc changeant, sans cependant cesser d'être lui-même. Toutes les langues se sont posé le problème de la dénomination du processus verbal. Par exemple, le dictionnaire latin décrit le processus verbal sous l'entrée de la première personne du singulier du présent de l'indicatif. C'est un choix que ne font plus nos dictionnaires. Ils classent nos verbes à partir de leur forme d'infinitif, c'est-à-dire à partir de la forme qui, dans le mode quasi-nominal, indique la plus grande virtualité. C'est pour nous, en quelque sorte, le nom du verbe. Mais un nom vide d'accompli. On aurait pu choisir, comme le font certaines langues, tel le basque, le participe passé qui, lui, est au contraire un plein d'accompli.

Si nous prenons, comme base d'analyse, le temps utilisé par le verbe pour se dérouler — que Gustave Guillaume a qualifié de « temps impliqué » —, nous pouvons observer qu'il existe trois moments privilégiés pouvant servir de référence : le début, une position quelconque du processus engagé mais non encore achevé, et la fin. Soit, figurativement :

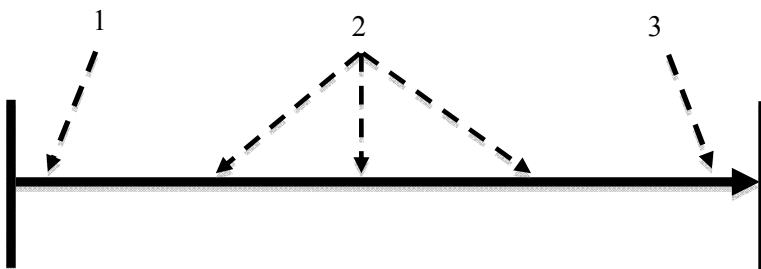


Fig. 1 – Les moments privilégiés du temps impliqué.

Chacun de ces trois moments peut faire l'objet d'une saisie propre à exprimer le processus verbal. On peut, en français, prendre l'infinitif pour le substantiver (position 1) : *le déjeuner, le dîner, le boire, le manger, les vivres...* On peut aussi choisir la position médiane (position 2) : *un bon vivant, un passant, un voyant, un étudiant, un enseignant, un apprenant...* On peut enfin utiliser le

participe passé (position 3) : *le couvert, les entrées, le dessert*, pour reprendre le lexique de la table, ou encore *le permis, le reçu, le trop-perçu, etc.*

Mais, si l'on reste dans le domaine du processus verbal, on peut faire subir à chacune de ces formes un traitement spécifique qui leur fasse exprimer, dans un contexte fixe bien défini, une autre valeur que celle qu'elle a lorsqu'elle est employée seule. Ainsi, l'italien a un participe passé (ex. *fatto*) qui exprime, comme ses correspondants dans les autres langues romanes (fr. *fait*, esp. *hecho* ou roumain *făcut*), que le processus verbal (ici, celui de « faire ») est parvenu à son terme. Mais, lorsque le même participe passé est combiné avec l'auxiliaire *andare* à la 3^e personne du présent de l'indicatif² – *va fatto* –, à la 3^e personne de l'imparfait de l'indicatif – *andava fatto* – ou au conditionnel – *andrebbe fatto* –, il ne signifie plus l'action achevée, mais l'action en perspective qu'il faut faire (*va fatto*), qu'il aurait fallu faire (*andava fatto*) ou qu'il conviendrait de faire (*andrebbe fatto*).

C'est aussi ce que fait le roumain avec son participe passé lorsqu'il l'insère au sein de contextes très précis. Dans cette langue, la préposition *de* peut introduire, comme les autres prépositions (*la* 'à', *după* 'après', *pe* 'sur', *pentru* 'pour') et le verbe *a trebui* ' falloir', une action représentée, non par son infinitif — cas le plus fréquent en français — mais par son participe passé, comme peut le faire l'italien. Ainsi, dans cette phrase cueillie sur le web : *Intotdeauna a fost mai ușor de criticat și povestit ce au făcut alți in viața ...* 'il a toujours été plus facile de critiquer et de raconter ce que les autres ont fait dans leur vie...', les participes passés *criticat* et *povestit* ne font que renvoyer aux notions qu'ils représentent, tout comme le font les infinitifs français *critiquer* et *raconter*. La préposition *de* fait partie de l'expression *e mai ușor de...*, tout comme la préposition correspondante française *de* dans l'expression *il a toujours été plus facile de...* L'orientation vers le futur que l'on attribue au participe est en réalité apportée par l'expression liée au verbe précédent : *am de citit* 'j'ai à lire' exprime certes une action que l'on doit faire dans un avenir plus ou moins proche, mais c'est la construction *am de* qui place cette action dans une perspective future, non le participe *citit* : en français, la construction *j'ai à* joue le même rôle, comme la construction *tengo que* en espagnol ou *ho da* en italien.

La différence entre le roumain et les autres langues romanes tient au fait que ces dernières utilisent la position initiale du mode quasi-nominal – l'infinitif – pour exprimer la notion en question (fr. *j'ai à lire*, esp. *tengo que leer*, it. *ho da leggere*) tandis que le roumain se sert de la position finale — le participe dit « passé » – pour exprimer la même notion : *am de citit* 'j'ai à lire, je dois lire'. La distinction habituellement faite entre, d'une part, le supin qui suit la préposition *de*, le verbe *a trebui* ' falloir' ou différentes prépositions (*la, după, pe, pentru*) et, d'autre part, le participe passé provient, là aussi, du contexte : si le participe est précédé d'un auxiliaire, il garde la valeur d'un participe passé et signifie que le

² Nous avons étudié ce cas dans notre article "Sémantique de *andare*, verbe plein et auxiliaire en italien : de l'expression du mouvement à la modalité d'obligation", dans *Modèles linguistiques*, IV, 2, 1982, pp. 115-133.

processus verbal est parvenu à son terme (ex. : *am cules* ‘j’ai cueilli’ *m-am spălat* ‘je me suis lavé’) ; en revanche, s’il n’est pas précédé d’un auxiliaire, mais d’une préposition ou de *trebuie* ‘il faut’, il prend la valeur de ce que la grammaire roumaine appelle « supinul » ‘le supin’ et évoque simplement l’ensemble du processus verbal (ex. : *merg la cules* ‘je vais faire la cueillette’, *am de cules* ‘j’ai à cueillir’, *trebuie cules* ‘il faut cueillir’, *mașină de spălat* ‘machine à laver’).

Mais le contexte n’explique pas tout : certes, comme nous venons de le voir, un certain contexte est indispensable pour que le sens recherché soit obtenu, mais encore faut-il que les termes utilisés dans la proposition soient compatibles les uns avec les autres ou puissent s’accorder entre eux. Dans les langues où une saisie spécifique n’est pas prévue, la traduction littérale ne livre aucun sens, même si, individuellement, chaque mot semble bien être le correspondant du mot utilisé par la langue source. Les cas étudiés en sont presque tous une illustration. Prenons l’exemple du participe passé *cules* du verbe *a culege* ‘cueillir’. Il se traduit par *cueilli* en français parce que cette langue, comme le roumain, possède la saisie « participe passé ». On peut donc traduire *am cules* par ‘j’ai cueilli’. Mais si nous associons *cules* ‘cueilli’ à la forme verbale *trebuie* ‘il faut’ – pour former *trebuie cules* ‘il faut cueillir’ –, on constate que la traduction mot à mot n’est plus possible : ‘il faut *cueilli’ n’est pas acceptable en français ! Pour quelle raison ? — Parce que le français ne possède pas – prévue d’avance, en langue – la saisie « supin » pour *cueilli*. De même, on parle en français de *machine à laver*, mais pas de *machine à *lavé*, bien que le participe passé *lavé* ait le même sens que le participe passé roumain *spălat*. La langue roumaine a donc développé, théoriquement pour tous les verbes, une saisie « supin » que le français, comme nous allons le voir, ne peut utiliser que par l’intermédiaire d’une nominalisation.

Les observations qui précèdent amènent à poser la question suivante : qu’est-ce qui différencie, en langue, une « saisie supin » d’une « saisie participe passé » ? Pour voir plus clair sur ce point, reprenons la figure 1 et complétons les saisies internes déjà indiquées (1), (2) et (3), par les saisies externes qui peuvent intervenir à l’amorce du processus verbal (1 bis) ou une fois le temps impliqué entièrement parcouru (3 bis) :

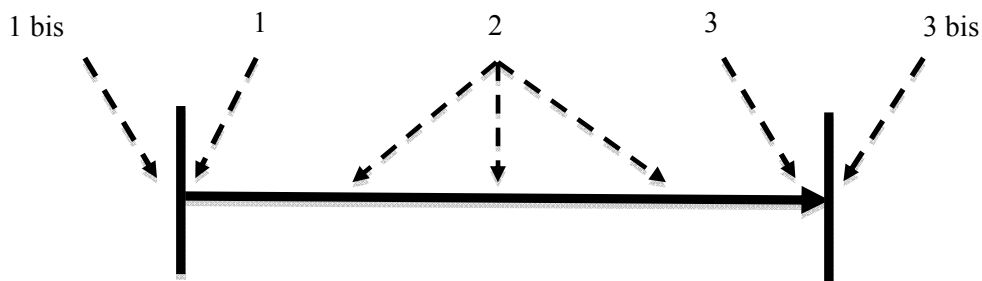


Fig. 2 - Les saisies (internes et externes) au niveau du temps impliqué.

Les saisies internes (1), (2) et (3) établissent une relation temporelle – plus précisément « aspectuelle » – entre les trois moments qu'elles livrent. Lorsque la saisie est faite en (1), le sens obtenu est celui d'un procès entièrement en perspective, vu à partir de son point de départ et laissant entrevoir potentiellement les saisies (2) et (3) à venir. C'est la position de l'infinitif. Lorsque la saisie a été faite en (3), le sens obtenu est celui d'un procès entièrement parcouru, vu à partir de son point d'arrivée, mais laissant deviner le déroulement antérieur de l'action exprimée par le verbe. C'est la position du participe passé. Entre ces deux moments, en un point quelconque, peut prendre place la saisie (2) qui combine, en parties variables, l'action réalisée et l'action à réaliser. La forme livrée est celle du participe présent.

Pratiquement tous les verbes de toutes les langues romanes présentent, en langue, des saisies pour ces trois moments privilégiés. Il n'en va pas de même des saisies externes (1 bis) et (3 bis). Celles-ci expriment, comme les saisies internes, la notion verbale, mais sans faire référence à une relation temporelle ou aspectuelle quelconque avec d'autres saisies éventuelles. Comme dans le cas du substantif, la notion verbale est saisie globalement, sans possibilité d'analyse. On pourrait qualifier ces saisies d'*aoristiques* dans la mesure où, de même que l'aoriste du grec ancien situait une action dans un passé indéterminé, elles ne donnent aucune information sur un éventuel déroulement de l'action qu'elles évoquent. Pour mieux appréhender la différence entre une saisie interne et une saisie externe, on peut comparer avec une expérience quotidienne. Lors d'un repas, lorsqu'il convive demande à son voisin : « peux-tu me passer du pain ? », celui-ci, par politesse, peut transmettre la corbeille à pain ou bien, s'il s'agit d'un repas familial ou entre amis, passer une tranche de pain. Le premier cas s'apparente à une saisie externe – la corbeille présente globalement, sans discrimination, tous les choix possibles – tandis que le second oblige à un choix entre une tranche de pain ou une autre, voire un quignon, ce qui évoque les saisies internes (1), (2) et (3) de notre tableau.

La saisie externe (1 bis) se confond en français, pour la forme, avec la saisie interne (1) – celle qui livre l'infinitif – car il n'y a entre elles qu'une simple distinction de limite (franchie ou pas). Mais, à la différence de la saisie (1), la saisie (1 bis) ne laisse pas entrevoir les saisies (2) et (3). Quant à la saisie externe (3 bis), elle emprunte la forme du participe passé, mais exprime, elle aussi, la notion verbale globalement, sans être ressentie comme un point d'arrivée. Les différences d'effet de sens entre les saisies internes et les saisies externes sont très sensibles : seules les saisies internes sont véritablement des saisies verbales, puisqu'elles s'insèrent dans le continuum du processus verbal. Les saisies externes, elles, opèrent plutôt comme des saisies nominales.

On aura compris que le supin roumain correspond à la saisie externe (3 bis), celle que le français ne possède pas dans son système verbal. Dans *am (ceva) de citit* 'j'ai (quelque chose) à lire' ou dans *e ușor de criticat* 'il est facile de critiquer', le roumain utilise la saisie externe (3 bis) alors que le français doit recourir à la saisie (1). En fonction des notions manipulées, des adaptations peuvent être nécessaires. Ainsi *merg la cules* pourrait correspondre à 'je vais cueillir', mais comme l'infinitif *cueillir*

(en saisie 1) appelle un complément d'objet ('cueillir quoi?'), le français préfère remplacer 'cueillir' par l'expression « faire la cueillette » qui exige moins l'expression de l'objet de la cueillette (puisque « faire » a déjà reçu son complément d'objet « la cueillette » !). Mais dès que le complément est indiqué, la saisie (1) devient préférable : *merg la cules de mere* 'je vais cueillir des pommes'. Dans quelques cas, le français, par l'intermédiaire de la nominalisation, peut recourir à la saisie (3 bis) qu'il n'utilise pas dans le système verbal. Ainsi, on parle du « parti-pris » d'une intervention, un commerçant peut vous reverser « le trop-perçu » ou vous pouvez charger quelqu'un d'assurer « le suivi » d'une affaire.

La saisie initiale externe (1 bis) qui livre l'infinitif aoristique est, elle aussi, moins utilisée en français que l'infinitif de saisie (1), sauf lorsque la nominalisation intervient : les noms utilisant l'infinitif que nous avons déjà vus, du type *le déjeuner, le dîner, le souper, le boire, le manger*, n'offrent aucune analyse possible du processus qu'ils évoquent. Ils correspondent à la saisie (1 bis) et la nominalisation en a fait de véritables substantifs. Ils ne peuvent pas être modifiés par des adverbes comme on peut le faire avec les infinitifs en saisie (1) : *manger lentement est bon pour la santé*. Dans ce cas aussi, la langue roumaine a innové : elle a séparé nettement les deux saisies en transformant pratiquement tous les anciens infinitifs « longs » (en *-re*) pour en faire des substantifs, tandis qu'elle a remplacé la désinence verbale de l'infinitif de saisie (1) par la particule *a* qu'elle a antéposée au radical verbal. On observe donc un parallélisme entre, d'une part, la séparation des deux saisies finales (3) et (3 bis) qui donnent respectivement le participe passé et le supin, et, d'autre part, la séparation des deux saisies initiales (1) et (1 bis) qui aboutissent respectivement à l'infinitif roumain avec *a* + radical verbal (ex. *a cânta* 'chanter', *a merge* 'marcher') et à la nominalisation des infinitifs « longs » (ex. *plecarea* 'le départ', *vânzarea* 'la vente').

Revenons, avant de conclure, au mécanisme du parfait périphrastique catalan. Dans la plupart des langues romanes, le passé simple a été concurrencé par une forme de passé composé créée au départ comme un perfectum du présent, mais qui a ensuite progressivement glissé vers le passé jusqu'à repousser le passé simple vers un passé lointain, voire l'éliminer complètement (italien septentrional, roumain de transylvanie, français parlé, en particulier)³. Il n'en a pas été de même pour le catalan. Dans cette langue, le passé composé – qui utilise l'auxiliaire *haver* – n'a pas glissé vers le passé : il est resté proche du présent dont il continue d'exprimer toujours le perfectum. Il indique une action achevée dans un temps passé immédiat, en relation avec le présent : cela peut être aujourd'hui, ce matin, à midi, il y a un moment. Pour créer la nouvelle forme déflexive – avec la valeur de perfectum du passé lointain – en mesure de concurrencer le passé simple, voire de l'éliminer, le catalan a recouru à une forme périphrastique composée de l'infinitif du verbe concerné qu'il a fait précéder du présent de l'auxiliaire *anar* 'aller'. Cette construction n'est pas inconnue du moyen français. En voici un exemple :

³ On trouvera une étude plus détaillée de cette évolution dans notre article "*Mi disse che sarebbe venuto / me dijo que vendría / il m'a dit qu'il viendrait* : il condizionale in italiano e nelle altre lingue romanze" in *Atti del Congresso SLI 2000*, Bulzoni.

”Quant vint le dimenche à matin et jour qu’il trespassa, fist appeller devant lui tous ses barons, prelaz, son conseil et chancelier ; adonc *va parler* devant eulz moult piteuses paroles, si que tous les contraigni à lermes.” (Pizan, *Le livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, 185, Id 2255, 15^e siècle, 1404, cit. DMF).

C’est qu’en effet, en moyen français, le passé composé restait encore, comme en catalan, lié au présent dont il constituait le nouveau perfectum. La forme périphrastique de futur pouvait donc constituer une forme déflexive venant concurrencer le passé simple, ce qu’elle est effectivement devenue en catalan. Mais cette évolution a été contrastée en français par le passé composé qui a commencé à glisser vers le passé et à venir prendre la place de perfectum du passé. C’est ce qui explique qu’après une période de développement (XIV^e-XV^e siècles) l’emploi du parfait périphrastique s’est réduit au XVII^e siècle et a complètement disparu au XVIII^e siècle, c’est-à-dire au moment où le passé composé s’est imposé aussi dans le passé. Au contraire, en catalan, le parfait périphrastique a été perçu comme la forme déflexive apte, après quelques “ajustements”, à exprimer le perfectum du passé. Ces “ajustements” n’ont concerné que l’auxiliaire. Le catalan a gardé, en effet, comme l’avait déjà fait le moyen français, l’auxiliaire *anar* ‘aller’ suivi de l’infinitif, pour exprimer le futur proche, tout en développant la forme périphrastique pour le perfectum du passé. Comment cela a-t-il été possible ? – Par un travail sur l’auxiliaire ! En moyen français, les deux formes étaient identiques – ce qui a pu contribuer à la disparition du second –, tandis que le catalan a bien séparé les deux auxiliaires : d’une part, l’auxiliaire de futur a conservé en catalan sa préposition *a* : *vaig a començar* ‘je vais commencer’, mais d’autre part l’auxiliaire du *perfet perifràstic* a été restructuré pour qu’il puisse assumer ses nouvelles fonctions. En effet, non seulement les formes perfectives issues de *vadere* ont été toutes conservées (*vaig, vas, va... van*), mais de nouvelles formes utilisant, elles aussi, le radical de *vadere*, sont venues remplacer les deux personnes du pluriel : *anam* ‘nous allons’ a été substitué par *vàrem*, lui-même concurrencé par *vam* et, dans la langue orale, par une nouvelle forme *vem* ; *anau* ‘vous allez’ a, lui aussi, été remplacé par *vàreu*, lequel est concurrencé par *vau* et, dans la langue parlée, par *veu*. On peut donc dire que les “ajustements” qui ont concerné l’auxiliaire ‘*anar*’ ont abouti au résultat suivant : aucune forme du parfait périphrastique n’a conservé le radical de *anar* ! Par ailleurs, pour bien asseoir le parfait périphrastique dans la structure du verbe, il a été créé un prétérit du subjonctif, toujours à partir du radical perfectif de *vadere* : *vagi cantar* ‘que je chantasse’.

Comme on le voit, les langues romanes n’ont pas cessé de restructurer leur système verbal : la simple analyse du temps ‘impliqué’, à l’aide de la linguistique de position et du principe des saisies, nous a permis de mieux appréhender les différences, parfois subtiles, entre le supin roumain et le participe passé français, le futur analytique français et le parfait périphrastique catalan et aussi, peut-être, d’un peu mieux comprendre comment les langues évoluent.

BIBLIOGRAPHIE

- Colón, Germà, 1978a. « El perfet perifràstic català ‘va + infinitiu’, in : Colón, Germà (ed.), *La Llengua Catalana en els seus textos*, Barcelone, Curial, vol. II, 119-130.
- Colón, Germà, 1978b. « Sobre el perfet perifràstic ‘vado + infinitiu’, en català, en provençal i en francès », in : Colón, Germà (ed.), *La Llengua Catalana en els seus textos*, Barcelone, Curial, vol. II, 131-174.
- Gougenheim, Georges, 1929. *Etude sur les périphrases verbales de la langue française*, Paris, Les Belles Lettres.
- Gramatica Limbii Române, I (Cuvântul)*, 2005, București, Editura Academiei române.
- Guillaume, Gustave, 1968. *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, suivi de *L’architecture du temps dans les langues classiques*, Paris Champion.
- Lindschouw, Jan, 2011. « L’évolution du système du futur du moyen français au français moderne : la réorganisation comme un cas de régrammation », in *Revue de linguistique romane*, n° 297-298, janvier-Juin 2011, Tome 75, p. 51-97.
- Neamțu G.G., 2006. « Observations sur le statut morphologique du participe et du ”supin” en roumain », in *Studia Universitatis Babeș-Bolyai, Philologia*, LI, 2, Cluj-Napoca.
- Rocchetti, Alvaro, 1982. « Sémantique de *andare*, verbe plein et auxiliaire en italien : de l’expression du mouvement à la modalité d’obligation », dans *Modèles linguistiques*, IV, 2, 1982, pp. 115-133.
- Timoc-Bardy, Romana, 1997. « Existe-t-il un supin en roumain ? », in *Actes du 7^e Colloque de Psychomécanique du langage*, Cordoba, 2-4 juin 1994, Genève, Slatkine, p. 313-327.
- Timoc-Bardy, Romana, 2009. « Sur les conditions d’actualisation du signifié de langue « infinitif » par le signe « participe passé », in *Actes du Colloque de Psychomécanique du langage de Bruxelles*.
- Timoc-Bardy, Romana, 2012. « Infinitif, gérondif, participe passé et supin en roumain », in *L’aspect dans les langues naturelles – Approche comparative*, sous la direction de Christine Bracquenier et Louis Begioni, Rennes, PUR, p. 51-63.